



Plan ministériel de 2026-2027

Bureau du Conseil privé



Plan ministériel de 2026-2027

Sauf avis contraire, le contenu du présent document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission écrite du Bureau de Conseil privé.

Pour plus de renseignements :

Bureau du Conseil privé
85, rue Sparks, pièce 1000
Ottawa (ON) Canada K1A 0A3
info@pco-bcp.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2026.

This publication is also available in English:
2026-2027 Departmental Plan

ISSN : 2371-7297
CP1-13F-PDF

Plan ministériel 2026-2027 du Bureau du Conseil privé

Table des matières

- [En un coup d'œil](#)
- [Message du premier ministre](#)
- [Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes](#)
 - [Responsabilité essentielle : Servir le premier ministre et son Cabinet](#)
 - [Services internes](#)
- [Considérations à l'échelle du ministère](#)
 - [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Dépenses et ressources humaines prévues](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [État des résultats condensé prospectif](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Définitions](#)

En un coup d'œil

Le présent plan ministériel précise les priorités, les projets et les coûts connexes du Bureau du Conseil privé (BCP) au cours des trois exercices à venir.

Les plans sont axés sur les priorités énoncées dans la [lettre de mandat](#) du premier ministre ainsi que sur [la raison d'être, le mandat et le rôle : composition et responsabilités](#) du BCP.

Priorités du ministère

1. Fournir des conseils impartiaux au premier ministre, aux ministres du portefeuille, au Cabinet ainsi qu'à ses comités sur des questions d'envergure nationale et internationale.
2. Soutenir le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet pour faciliter la mise en œuvre du programme du gouvernement.
3. Assurer la sûreté et la sécurité du Canada et promouvoir un gouvernement équitable, transparent et démocratique.
4. Promouvoir une fonction publique efficace, diversifiée, inclusive et novatrice.

Examen exhaustif des dépenses

Le gouvernement s'engage à limiter la croissance des dépenses opérationnelles quotidiennes afin de réaliser des investissements qui favoriseront la croissance économique et dont bénéficiera la population canadienne.

Dans le cadre de cet engagement, le BCP prévoit les réductions de dépenses ci-dessous.

- **2026-2027** : 14 912 000 \$
- **2027-2028** : 19 883 000 \$
- **2028-2029** : 29 824 000 \$

Ces réductions des dépenses devraient entraîner une diminution d'environ 201 équivalents temps plein d'ici 2028-2029.

Le BCP atteindra ces réductions en prenant les mesures ci-dessous :

- Rationaliser la structure exécutive, automatiser la correspondance du premier ministre avec le public, moderniser les systèmes de nomination par le gouverneur en conseil et de gestion des documents du Cabinet, et numériser les services de messagerie courants.
- Réduire les effectifs des ressources humaines, des finances et des technologies de l'information afin de se conformer à la réduction des effectifs du BCP, et moderniser et rationaliser les opérations pour répondre aux demandes de services.
- Suspendre certaines fonctions et mettre fin au financement de programmes comme Croissance propre et Terrains publics et logement. Il y aura également des regroupements de diverses fonctions afin d'éliminer les chevauchements tout en conservant l'expertise essentielle.

Le présent plan ministériel tient compte de ces mesures.

Faits saillants du BCP en 2026-27

En 2026-2027, le Bureau du Conseil privé (BCP) jouera un rôle essentiel dans la réalisation du programme du gouvernement du Canada.

Conseils éclairés et soutien au Cabinet

Le BCP continuera de servir le premier ministre et son Cabinet en leur prodiguant des conseils opportuns, concertés et impartiaux sur des questions nationales et internationales complexes, tout en veillant au bon fonctionnement du Cabinet et des comités ministériels dans leur prise de décisions. De plus, le BCP facilitera et guidera le processus d'exécution en coordonnant l'action des ministères, en assurant le suivi des résultats et en aidant à traduire les décisions du Cabinet en mesures cohérentes.

Encourager les investissements et renforcer la confiance économique

Le BCP prodiguera des conseils stratégiques intégrés au premier ministre et à son Cabinet afin de renforcer la position du Canada en tant que destinataire stable, concurrentiel et fiable des investissements nationaux et étrangers. Cela consiste notamment à favoriser la cohérence des politiques dans les domaines de l'économie, du commerce, de la sécurité et de la réglementation afin d'accroître la certitude des investisseurs, de soutenir la productivité à long terme et de renforcer la résilience économique du Canada.

Promouvoir la diversification des échanges commerciaux et la résilience économique

Afin de réduire la dépendance à l'égard d'un seul marché et de bâtir l'économie la plus forte du G7, le BCP coordonnera les efforts pangouvernementaux visant à diversifier les relations internationales du Canada en matière de commerce et d'investissement. Cela comprend notamment le soutien à l'élaboration de nouvelles priorités en matière de politique étrangère, économique et de sécurité qui élargissent l'accès à des partenaires et alliés fiables, renforcent les chaînes d'approvisionnement et favorisent la compétitivité du Canada dans des secteurs clés.

Renforcer le partenariat économique entre le Canada et les États-Unis

Le BCP continuera de soutenir les relations entre le Canada et les États-Unis en matière d'économie et de sécurité en formulant des conseils sur le commerce, les frontières, les chaînes d'approvisionnement, la sécurité et les investissements. En harmonisant les considérations touchant aux politiques étrangères, économiques, intérieures et de défense, le BCP contribuera à faire en sorte que le Canada soit bien placé pour gérer les défis communs et saisir les nouvelles occasions qui se présenteront dans le cadre des relations bilatérales.

Accélérer l'exécution des grands projets et la mise en place d'infrastructures d'intérêt national

Le BCP soutiendra le Bureau des grands projets (BGP) dans ses efforts visant à accélérer l'exécution des projets. Grâce à une gouvernance rationalisée, à un point de leadership fédéral unique et à une collaboration avec les promoteurs et les autorités chargées d'octroyer les permis dans le but de mener à bien les projets dans un délai de deux ans, le BGP créera un environnement plus prévisible et plus efficace pour les promoteurs de projets. Ce travail favorisera la mise en place d'infrastructures facilitant le commerce, la réalisation de projets industriels et de transport de grande envergure, ainsi que l'exploitation responsable des ressources énergétiques et naturelles, en partenariat avec les provinces et les territoires, les peuples autochtones et le secteur privé.

Ces efforts concertés contribueront à faire progresser l'unité de l'économie canadienne, en renforçant les investissements, en diversifiant les débouchés commerciaux, en accélérant la réalisation des grands projets et en veillant à ce que le Canada demeure compétitif, résilient et bien positionné pour connaître une croissance à long terme.

En 2026–2027, les dépenses totales prévues (y compris les services internes) pour le BCP sont de 252 265 293 \$ et le nombre total d'équivalents temps plein prévus (y compris pour les services internes) est de 1 246.

Sommaire des résultats prévus

Le texte ci-dessous présente un résumé des résultats que le ministère compte atteindre en 2026-2027 dans ses principaux domaines d'activité, appelés « responsabilités essentielles ».

Responsabilité essentielle : Servir le premier ministre et son Cabinet

La seule responsabilité essentielle du BCP est de conseiller et d'appuyer le premier ministre, les ministres du portefeuille, le Cabinet et ses comités.

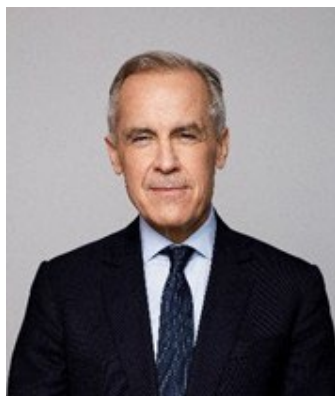
Dépenses prévues : 151 752 321 \$

Ressources humaines prévues : 724

Vous trouverez de plus amples renseignements sur [Servir le premier ministre et son Cabinet](#) dans le plan complet.

Pour obtenir des renseignements exhaustifs sur les montants totaux prévus pour les [dépenses et les ressources humaines](#) du BCP, consultez la section [Dépenses et ressources humaines prévues](#) du plan complet.

Message du premier ministre



Le très honorable Mark Carney
Premier ministre du Canada

Dans un monde de plus en plus dangereux et divisé, les Canadiennes et les Canadiens ont besoin d'un gouvernement qui agit avec détermination, avec discipline et à bon rythme. Le Bureau du Conseil privé joue un rôle central dans cet effort : il soutient la prise de décisions éclairées par le Conseil des ministres, fournit des conseils stratégiques intégrés et veille à ce que les priorités du gouvernement se traduisent en mesures concrètes et en résultats tangibles.

À cette fin, je suis heureux de vous présenter le Plan ministériel 2026-2027 du Bureau du Conseil privé, qui expose la façon dont le Bureau du Conseil privé continuera de soutenir le programme ambitieux du gouvernement en cette période de bouleversements économiques et de rééquilibrage mondial.

Ce plan illustre l'engagement du gouvernement à renforcer notre pays : accroître la sécurité du Canada, bâtir une économie canadienne unifiée, faire avancer les grands projets d'intérêt national et réduire les coûts pour les Canadiennes et les Canadiens. Au cours de l'année à venir, nous continuerons également à renforcer nos partenariats internationaux, en établissant un réseau dense de relations dans les domaines de l'économie, du commerce et de la sécurité qui permettront au Canada de passer de la dépendance à la résilience et d'assurer une croissance et une prospérité à long terme.

Tout au long de ce travail, nous maintiendrons une approche rigoureuse en matière d'administration publique. En modernisant les systèmes que nous utilisons, en favorisant l'innovation et en limitant les dépenses opérationnelles quotidiennes, le Bureau du Conseil privé contribuera à garantir que les ressources publiques soient concentrées là où elles auront les meilleures retombées possibles.

Un Canada fort et uni dépend d'une fonction publique forte et professionnelle. Je remercie les fonctionnaires du Bureau du Conseil privé, et de l'ensemble du gouvernement, de leur service continu alors que nous travaillons ensemble à bâtir un pays plus sûr, plus prospère et plus résilient.

Le très honorable Mark Carney
Premier ministre du Canada

Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilité essentielle et services internes

- [Responsabilité essentielle](#) : Servir le premier ministre et son Cabinet
- [Services internes](#)

Responsabilité essentielle : Servir le premier ministre et son Cabinet

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Indicateurs, résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [L'analyse comparative entre les sexes plus](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Répertoire des programmes](#)
- [Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière](#)

Description

Offrir des analyses, des avis et du soutien au premier ministre et aux ministres du portefeuille, y compris des conseils et des renseignements impartiaux provenant de toute la fonction publique à la suite de consultations et de collaboration avec des sources internationales et nationales des secteurs public et privé.

Agir comme secrétariat du Cabinet et de ses comités, ce qui comprend la gestion du système décisionnel du Cabinet, la coordination des propositions de politiques des ministères au Cabinet, des services de calendrier et de soutien pour les rencontres du Cabinet et de ses comités, la progression du programme du gouvernement dans l'ensemble des ministères et organismes fédéraux, et la prestation de services administratifs au Cabinet du premier ministre, aux ministres du portefeuille et aux commissions d'enquête.

Diriger et renouveler la fonction publique afin de conseiller le gouvernement dans la mise en œuvre de son programme, de favoriser des lieux de travail sains qui promeuvent la diversité et l'inclusion, d'offrir des services et des résultats pour les Canadiens et Canadiennes.

Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du ministère, les résultats réels des trois derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées concernant « Servir le premier ministre et son Cabinet ». Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 1 : Les priorités du gouvernement sont réalisées

Le tableau 1 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous « Servir le premier ministre et son Cabinet ».

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage de présidents de comités du Cabinet estimant bénéficier d'un soutien administratif, logistique et d'information adéquat.	2024-2025 : Non disponible, car il s'agit d'un nouvel indicateur.	Une enquête prévue au printemps 2026 permettra d'établir une base de référence et un objectif	Une enquête prévue au printemps 2026 permettra d'établir une base de référence et un objectif
Pourcentage de présidents de comités du Cabinet estimant que leur temps a été efficacement consacré à la promotion des priorités gouvernementales et au traitement des questions urgentes.	2023-2024 : 88 %* 2024-25: En raison des élections fédérales d'avril 2025, aucune enquête n'a été menée au printemps. La prochaine enquête sera réalisée au printemps 2026	Une enquête prévue au printemps 2026 permettra d'établir une nouvelle base de référence et un objectif	Une enquête prévue au printemps 2026 permettra d'établir une nouvelle base de référence et un objectif
*Cet indicateur a été introduit en 2023-2024; par conséquent, on ne dispose pas de résultats pour les années antérieures.			

Tableau 2 : Le Cabinet reçoit des avis de grande qualité

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage de ministres du Cabinet qui sont satisfaits des services et des conseils reçus du BCP	2022-2023 : 79 % 2023-2024 : 78 % 2024-2025 : En raison des élections fédérales d'avril 2025, aucune enquête n'a été menée au printemps. La prochaine enquête sera réalisée au printemps 2026	Rétroaction de plus de 50 % des ministres, 80 % de satisfaction globale envers les services	Printemps 2027
Pourcentage des ministres du Cabinet qui indiquent que les mémoires au Cabinet (MC) comprennent une analyse de l'ACS Plus satisfaisante	2022-2023 : 81 % 2023-2024 : 67 % 2024-2025 : En raison des élections fédérales d'avril 2025, aucune enquête n'a été menée au printemps. La prochaine enquête sera réalisée au printemps 2026	Rétroaction de plus de 50 % des ministres, 80 % de satisfaction globale envers les services	Printemps 2027

Tableau 3 : Le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet est assuré pour faciliter la mise en œuvre du programme du gouvernement

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible pour 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Les décrets sont mis à la disposition du public sans délai, conformément à la <i>Loi sur les textes réglementaires</i> .	2022-2023 : S.O.* 2023-2024 : 99 % des décrets ont été publiés dans un délai de trois (3) jours ouvrables	A. 95 % des décrets sont publiés dans le répertoire Web des décrets du BCP dans un délai de trois (3) jours ouvrables B. 95 % des demandes de renseignements du public sont traitées dans un délai de trois (3) jours ouvrables	Mars 2027
*Cet indicateur a été introduit en 2023-2024; par conséquent, on ne dispose pas de résultats pour les années antérieures.			

Tableau 4 : Les priorités relatives au renouvellement de la fonction publique sont réalisées

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage des employés qui estiment que leur milieu de travail est sain sur le plan psychologique	2022-2023 : 68 % 2023-2024 : S.O. * 2024-2025 : 62 %	Augmentation	Mars 2027
Pourcentage des employés qui estiment que leur ministère ou organisme met en œuvre des activités et des pratiques qui favorisent la diversité, l'inclusion et la lutte contre le racisme*	2023-2023 : 77 % 2023-2024 : S.O. * 2024-2025 : 79 %	Augmentation	Mars 2027
* Les données ne sont pas disponibles, car l'enquête est menée aux deux ans.			

Des renseignements supplémentaires sur les [résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes du BCP figurent dans l'InfoBase du GC.

Plans visant à atteindre les cibles

En 2026-27, le BCP se concentrera sur la prestation d'analyses, de conseils et d'un soutien opérationnel de grande qualité au premier ministre, au Cabinet et aux comités du Cabinet. Le Ministère collaborera avec d'autres ministères et organismes pour faire progresser le programme du gouvernement pour la fonction publique et appuyer le greffier du Conseil privé dans son rôle de chef de la fonction publique. Le BCP aidera également le premier ministre à déterminer la façon dont le gouvernement du Canada devrait être structuré et organisé pour atteindre ses priorités pour l'année.

Les résultats que nous prévoyons atteindre

Priorité 1 : Fournir des conseils impartiaux au premier ministre, aux ministres du portefeuille, au Cabinet ainsi qu'à ses comités sur des questions d'envergure nationale et internationale

- Les conseils et le soutien que le BCP fournit au premier ministre contribueront à faire progresser de manière efficace l'élaboration et la mise en œuvre du programme et des priorités du gouvernement. Le BCP fournira des analyses et des conseils spécialisés, exhaustifs et opportuns à l'appui de ces priorités du gouvernement et aidera ce dernier à s'acquitter de son mandat à l'égard des Canadiens de manière coordonnée et cohérente.
- Faciliter la mise en œuvre des mesures prises en réponse aux organismes d'examen et aux commissions d'enquête au sein de la communauté fédérale de la sécurité et du renseignement.
- Le ministère s'engage à s'assurer que le premier ministre et le Cabinet disposent de l'information et du soutien nécessaires sur toutes les questions opérationnelles et stratégiques liées à la sécurité et au renseignement, grâce à une surveillance attentive du renseignement, à l'élaboration de conseils stratégiques et d'évaluations du renseignement, ainsi qu'à la coordination avec les organismes et les ministères opérationnels. Le BCP soutient également les fonctions liées à la sécurité nationale et au renseignement en veillant à ce que des locaux sécurisés et accrédités soient disponibles et entretenus pour mener à bien les activités dans l'ensemble du Canada.
- Fournir des conseils et des analyses au premier ministre pour faire progresser les engagements internationaux du Canada, notamment en ce qui concerne la paix et la sécurité, le commerce international et le développement, ainsi que la promotion de valeurs fondamentales telles que la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit. Le BCP collaborera également avec d'autres ministères et organismes fédéraux dans le but de formuler des conseils stratégiques en matière de politique étrangère et de défense destinés à promouvoir les intérêts du Canada au pays et à l'étranger.

Priorité 1 de la lettre de mandat : Établir de nouveaux rapports avec les États-Unis dans les domaines de l'économie et de la sécurité, et renforcer notre collaboration avec nos alliés et nos partenaires commerciaux fiables du monde entier.

- Fournir des conseils et des analyses au premier ministre et au ministre responsable du Commerce Canada-États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne afin de faire progresser les engagements internationaux du Canada en matière politique étrangère et de défense, de paix et de sécurité ainsi que de commerce international et d'attraction d'investissements étrangers.
- Collaborer avec ses partenaires internationaux en matière de sécurité et de renseignement, notamment les États-Unis et d'autres alliés, afin de relever les défis et de contrer les menaces qui leur sont communs. Grâce à une mobilisation bilatérale et multilatérale, le BCP contribue à instaurer un climat de confiance et à favoriser une compréhension mutuelle avec ses partenaires, qu'ils soient nouveaux ou de longue date.

- Fournir de l'information, des conseils stratégiques et des renseignements sur les questions qui ont une incidence sur la sécurité et les intérêts nationaux du Canada, en mettant particulièrement l'accent sur la consolidation de la réputation du Canada comme grande destination d'investissement et la protection des Canadiens grâce au renforcement des capacités des Forces armées canadiennes, à la sécurisation des frontières et à l'amélioration de l'application de la loi.
- Coordonner avec les ministères et organismes responsables afin de proposer une vision, des principes et des priorités pour l'élaboration d'une nouvelle politique étrangère et de nouvelles politiques de défense et de sécurité économique, ainsi que pour la diversification du commerce international du Canada, de façon à bâtir l'économie la plus forte du G7.
- Appuyer les relations bilatérales et multilatérales entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que le premier ministre dans ses rapports avec les premiers ministres des provinces et des territoires, notamment à l'occasion des rencontres des premiers ministres en vue de traiter les dossiers communs et de bâtir une économie canadienne unifiée.
- La lutte contre le fentanyl au Canada reste une priorité en 2026-27. Afin d'accélérer les efforts continus du Canada pour détecter, contrer et démanteler le commerce illégal du fentanyl et des drogues synthétiques, le BCP coordonnera les efforts fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux en matière d'application de la loi et de santé publique; appuiera les opérations fondées sur le renseignement; appliquera des indicateurs de rendement fondés sur des données probantes; collaborera avec les États-Unis, le Mexique, la Chine et l'Inde pour mettre fin au commerce mondial du fentanyl, y compris les précurseurs chimiques, et pour démanteler les réseaux criminels transnationaux et les opérations de blanchiment d'argent qui alimentent cette crise.

Priorité 2 de la lettre de mandat : Bâtir une seule économie canadienne unifiée en éliminant les obstacles au commerce interprovincial et en définissant et accélérant les projets d'intérêt national qui créent des liens entre nos communautés et transforment notre pays.

- Le BCP continuera de coordonner les efforts avec d'autres ministères fédéraux et avec les provinces et les territoires pour éliminer les obstacles au commerce intérieur, notamment dans les secteurs du logement, de la construction et la mobilité de la main d'œuvre. Il s'agira notamment de soutenir la mobilisation par l'intermédiaire du Comité de commerce intérieur; activer un réseau de personnes-ressources en matière de commerce intérieur; la mise au point d'approches novatrices pour appuyer le commerce intérieur dans le secteur alimentaire; l'élaboration de stratégies pour mesurer et communiquer les résultats obtenus à la population canadienne.
- Faire progresser les priorités communes de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en maintenant des relations efficaces et en assurant la coordination avec les principaux partenaires fédéraux, y compris le nouveau BGP.
- La vision du BGP consiste à appuyer les efforts du gouvernement pour élargir et diversifier le commerce intérieur et international; construire des infrastructures visant à faciliter le

commerce, dont des ports et de vastes projets d'infrastructures, comme des voies ferrées et mettre en valeur de manière responsable l'énergie et les ressources naturelles peu exploitées.

- Le BGP entraînera des changements transformateurs dans les processus de réglementation et de prise de décisions du Canada en simplifiant les approbations et en s'engageant à respecter un délai de deux ans pour les décisions relatives aux grands projets. Il servira de point de contact unique et de direction pour les grands projets soumis au Bureau. Le BGP travaillera avec les ministères fédéraux, les provinces et les territoires, les peuples autochtones et des partenaires du secteur privé pour faire avancer les projets plus rapidement et de manière plus éclairée, conformément aux objectifs du Canada en matière d'économie, d'environnement et de réconciliation.
- Appuyer les efforts visant à accroître la compétitivité industrielle du Canada en formulant des conseils stratégiques pour faire progresser les grandes priorités économiques, telles que la Stratégie de compétitivité climatique, l'initiative « Achetez canadien » et la stratégie automobile, tout en assurant la cohérence des politiques dans l'ensemble des portefeuilles et leur harmonisation avec les objectifs de compétitivité à long terme.

Priorité 3 de la lettre de mandat : Réduire les coûts pour les Canadiennes et les Canadiens, et les aider à aller de l'avant.

- Collaborer avec Finances Canada pour mettre en œuvre la nouvelle Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels afin d'aider plus de 12 millions de Canadiennes et de Canadiens à revenu faible ou modeste à acheter les produits essentiels dont ils ont besoin au quotidien.
- Rassembler les ministères et les organismes afin d'élaborer une stratégie nationale de sécurité alimentaire qui renforce la production alimentaire nationale et améliore l'accès à des aliments nutritifs et abordables pour l'ensemble de la population canadienne.
- Collaborer avec des ministères pour le renouvellement du laissez-passer Un Canada fort à l'été 2026 afin de rendre plus abordables les voyages et les expériences culturelles au pays, tout en encourageant les Canadiennes et Canadiens à « choisir le Canada » et à appuyer le tourisme local et les institutions culturelles d'ici.
- Travailler avec Emploi et Développement social Canada afin de tracer une voie durable pour le système canadien d'apprentissage et de garde de jeunes enfants.

Priorité 4 de la lettre de mandat : Rendre les logements plus abordables en tirant parti de la puissance de la coopération public-privé, en stimulant une industrie du logement moderne et en créant de nouvelles carrières dans les métiers spécialisés.

- Collaborer avec les ministères et les organismes pour faire progresser le programme Maisons Canada en tant que nouvelle entité fédérale chargée de construire des logements abordables, tirer parti de terres fédérales à des fins de logement, fournir du financement aux constructeurs et encourager l'adoption de méthodes de construction novatrices, en utilisant la technologie, la main-d'œuvre et le bois d'œuvre canadiens ainsi que des pratiques de construction durable.

- Aider Maisons Canada à collaborer avec les provinces, les territoires, les municipalités et les communautés autochtones pour lutter contre l'itinérance en construisant des logements de transition et des logements supervisés.
- Collaborer avec des ministères et des organismes pour assurer la mise en œuvre efficace de mesures visant à créer de nouvelles carrières dans les métiers spécialisés, comme des investissements dans le Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical afin de soutenir la formation en apprentissage dirigée par des syndicats dans les métiers désignés Sceau rouge.

Priorité 6 de la lettre de mandat : Attirer les plus grands talents du monde pour bâtir notre économie tout en ramenant nos taux globaux d'immigration à des niveaux viables.

- Le BCP continuera d'éclairer l'élaboration de conseils stratégiques et de formuler de tels conseils sur l'avancement des engagements du gouvernement en matière d'immigration, soit : 1) stabiliser le nombre d'admissions de résidents permanents à moins de 1 % de la population du Canada chaque année après 2027; 2) réduire le nombre de travailleurs temporaires et d'étudiants étrangers à moins de 5 % de la population canadienne d'ici la fin de 2027; 3) établir une cible de 12 % pour l'immigration francophone hors Québec d'ici 2029.
- En collaboration avec des ministères et des organismes, le BCP prendra des mesures afin que le système d'immigration canadien redevienne en contrôle, clair et cohérent, tout en continuant de faire des choix avec compassion et en stimulant la compétitivité dans notre économie. Pour ce faire, il devra notamment apporter des améliorations au système d'octroi de l'asile afin de mieux gérer les volumes de demandes et les arriérés de traitement, ainsi que des améliorations au processus de traitement des demandes d'immigration pour les volets des résidents permanents afin de régler les arriérés croissants et les longs délais de traitement.
- Travailler avec les ministères responsables pour mettre en œuvre les cibles d'admission de résidents permanents et de résidents temporaires dans le Plan des niveaux d'immigration de 2026-2028 ainsi que des initiatives ponctuelles visant à assurer la transition vers la résidence permanente d'au plus 115 000 personnes protégées et 33 000 titulaires de permis de travail en 2026 et 2027.
- Afin de faire progresser la Stratégie d'attraction des talents internationaux du gouvernement, le BCP travaillera avec les ministères responsables pour accélérer les voies d'immigration pour les meilleurs talents internationaux et recruter plus d'un millier de chercheurs internationaux hautement qualifiés au Canada ainsi que d'autres travailleurs hautement qualifiés.

Priorité 7 de la lettre de mandat : Consacrer moins d'argent au fonctionnement de l'appareil gouvernemental pour que les Canadiennes et les Canadiens puissent investir davantage dans les gens et les entreprises qui bâtiront l'économie la plus forte du G7.

- Le BCP promouvra une approche coordonnée pour réduire les coûts de fonctionnement du gouvernement en fournissant des conseils opportuns, intégrés et fondés sur des données probantes à l'intention du premier ministre et du Cabinet. Pour y parvenir, le BCP exercera une

fonction d'examen critique pour assurer la mise en œuvre harmonieuse des mesures liées à la mission dans les dossiers tels que l'utilisation de l'intelligence artificielle au sein du gouvernement et la rationalisation des processus d'approvisionnement, tout en renforçant sa capacité à évaluer les compromis entre les économies opérationnelles et le rendement économique à long terme.

- Continuer d'assurer la coordination stratégique centrale pour les principaux investissements et les grandes initiatives économiques du gouvernement décrits dans le budget de 2025, en assurant la cohérence des politiques entre les portefeuilles ministériels et en déterminant les compromis à faire entre le soutien à court terme et les objectifs de compétitivité à long terme. Le BCP veillera à ce que les mesures de planification financière, y compris l'examen exhaustif des dépenses, soient intégrées aux priorités économiques à long terme du gouvernement afin de promouvoir une utilisation efficace des ressources pour les investissements clés et les initiatives économiques.
- Servir de fonction centrale d'examen critique qui aide les ministères et les organismes à élaborer des architectures de programme et des modèles de gouvernance rationalisés qui réduisent le fardeau administratif et améliorent la prestation de services aux entreprises et aux communautés.

Priorité 2 : Soutenir le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet pour faciliter la mise en œuvre du programme du gouvernement

- Le BCP offrira un système des affaires du Cabinet efficace en apportant son soutien au premier ministre et aux ministres lors des réunions du Cabinet et de ses comités. Il s'agit notamment de coordonner les priorités du Cabinet en gérant l'ordre du jour prospectif du Cabinet, en planifiant les ordres du jour des réunions et en exploitant les systèmes officiels de présentation et de distribution des documents du Cabinet.
- Veiller au bon déroulement du processus décisionnel du Cabinet et appuyer le programme du gouvernement. Entre autres, collaborer avec des ministères et des organismes pour renforcer les propositions et les conseils, souligner les liens intergouvernementaux et intégrer un éventail de perspectives, y compris celles de communautés touchées, d'autres administrations et de partenaires dans la prestation de services.
- Travailler pour moderniser, rationaliser et numériser les affaires du Cabinet en vue d'améliorer la prestation de conseils et de renseignements en temps opportun.

Le gouverneur (général) en conseil (GEC) désigne le gouverneur général du Canada qui agit sur avis et avec le consentement du Cabinet. Le BCP continuera à appuyer le Cabinet dans son rôle de gouverneur en conseil et à appuyer le premier ministre et le greffier du Conseil privé dans l'utilisation et la gestion des décrets, règlements et autres textes réglementaires.

- Poursuivre la modernisation des processus de nomination par décret et des décrets afin d'éliminer les anciens processus et de mettre à jour les systèmes pour les rendre plus efficaces et numériques. Le BCP mettra à jour son site Web pour faciliter l'accès du public aux décrets et aux autres décisions du gouverneur en conseil.

Priorité 3 : Assurer la sûreté et la sécurité du Canada et promouvoir un gouvernement équitable, transparent et démocratique

Priorité 5 de la lettre de mandat : Protéger la souveraineté du Canada et assurer la sécurité de la population canadienne par des mesures qui renforceront les Forces armées canadiennes, notre frontière et nos services de police.

- Le BCP appuiera le premier ministre, le Cabinet et ses comités sur des questions de sécurité et d'intérêt national, surveillera l'évolution des menaces et des débouchés pour le Canada et coordonnera les conseils intégrés et les séances d'information sur le renseignement à l'intention du Cabinet. Il déterminera continuellement les possibilités d'examiner et d'améliorer le soutien fourni au premier ministre et au Conseil de la sécurité nationale pour réagir aux enjeux stratégiques à long terme qui ont une incidence sur la sécurité ou l'intérêt national du Canada.
- La nouvelle Stratégie de sécurité nationale menée par le BCP définira la vision stratégique qui guidera les mesures du gouvernement du Canada en matière de sécurité nationale, aidera à établir les priorités et à formuler les conseils dont le gouvernement aura besoin au cours des prochaines années. Le BCP élaborera de nouvelles façons de transformer les priorités en matière de sécurité nationale en objectifs et en mesures claires pour la communauté de la sécurité.
- Continuer de rassembler, diffuser des informations et de collaborer avec les ministères chargés de la sécurité et du renseignement dans tout l'appareil fédéral en vue de donner des conseils impartiaux, opportuns et de haute qualité au premier ministre, aux ministres du portefeuille, au Cabinet et aux comités du Cabinet, notamment à propos des menaces émergentes pour la sécurité nationale et des événements touchant celle-ci.
- Continuer à jouer une fonction de coordination pour la communauté canadienne du renseignement, notamment par la production d'évaluations conjointes du renseignement sur des dossiers d'intérêt national à l'intention du premier ministre, du Conseil de la sécurité nationale et du Cabinet. Le BCP continuera par ailleurs d'étendre sa capacité d'évaluation du renseignement dans des secteurs géographiques et thématiques ciblés. Le BCP collaborera avec ses partenaires du milieu de la sécurité pour maximiser les ressources consacrées à l'analyse du renseignement au sein de l'appareil gouvernemental.
- Poursuivre la coordination des structures de gouvernance de la sécurité et du renseignement, simplifier la gouvernance actuelle et élaborer des procédures opérationnelles normalisées ainsi que des modèles pour faciliter l'amélioration des délais de prestation fédéraux et la qualité des conseils sur les questions de sécurité nationale et de renseignement.
- Continuer de coordonner, d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures à l'échelle du gouvernement visant à protéger et à renforcer les institutions et les processus démocratiques au Canada.

- Continuer d'organiser des réunions et d'assurer la mise en œuvre et les progrès des investissements accrus en défense du gouvernement pour renforcer les Forces armées canadiennes, protéger la population canadienne, défendre notre souveraineté et appuyer nos alliés, entre autres en respectant l'engagement du gouvernement auprès de l'OTAN, qui consiste à consacrer 2 % de ses dépenses à la défense. Cela comprend le soutien des mises à jour régulières au Cabinet sur cette question. En collaboration avec les ministères et les organismes responsables, le BCP continuera de formuler des conseils à l'intention du premier ministre sur les travaux et les initiatives qui contribuent à protéger la souveraineté dans l'Arctique.
- Faciliter prise de décisions optimales pour favoriser la progression des services de police fédéraux et le renforcement de la capacité de la Gendarmerie royale du Canada à lutter contre les crimes graves et le crime organisé en augmentant ses effectifs de policiers fédéraux qualifiés et formés par des experts. Cela renforcera la capacité du Canada à lutter contre les crimes graves et le crime organisé, contribuant ainsi à rendre les communautés plus sûres et plus sécuritaires pour l'ensemble de la population.
- Le BCP soutiendra un programme législatif ambitieux visant à rendre les communautés plus sécuritaires et travaillera en étroite collaboration avec les ministères pour aligner les améliorations apportées à la sécurité frontalière sur les réformes plus vastes de la justice pénale et de l'immigration.

Priorité 4 : Promouvoir une fonction publique efficace, diversifiée, inclusive et novatrice

- Le BCP continuera de concevoir des solutions axées sur les résultats en discutant avec les autres ministères et organismes fédéraux afin d'appliquer des méthodes avancées d'analyse de données, des méthodes fondées sur des données probantes issues des sciences comportementales et sociales, ainsi que des stratégies de mesure des retombées et des partenariats dans des secteurs prioritaires clés, comme la confiance à l'égard du gouvernement et de la société, la sécurité publique, l'intelligence artificielle et les activités du gouvernement.
- Soutenir les efforts de renouvellement afin de bâtir une fonction publique qui met l'accent sur la prestation, simplifie les processus internes, s'assure que les responsabilités sont claires et promeut une culture fondée sur des valeurs fondée sur la réconciliation, la lutte contre le racisme, l'accessibilité, l'équité, la diversité et l'inclusion.
- Continuer de soutenir le gouvernement dans son engagement à l'égard d'un processus ouvert, fondé sur les compétences pour les nominations par le gouverneur en conseil, qui reflète la diversité du Canada.

L'Analyse comparative entre les sexes Plus

Dans le cadre de sa responsabilité essentielle de servir le premier ministre et le Cabinet, le BCP intègre l'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) à ses fonctions de conseil, de coordination et d'examen critique afin de favoriser la prise de décisions éclairées, conformément à la *Loi canadienne sur la budgétisation sensible aux sexes*. Compte tenu du mandat du BCP, les

répercussions sur le genre et la diversité se concrétisent principalement par les processus d'élaboration de politiques, la coordination à l'échelle pangouvernementale et les nominations à des postes de direction. Le BCP continuera de favoriser la coordination des considérations liées à l'ACS Plus à l'aide d'une combinaison de données sur la représentation, d'indicateurs fondés sur les processus et d'analyses fondées sur des faits probants.

Les principaux éléments de cette approche comprennent ce qui suit :

- Une application systématique de l'ACS Plus dans les conseils prodigués au premier ministre et au Cabinet, notamment au moyen d'évaluations obligatoires dans les documents des comités du Cabinet et les mémoires au Cabinet.
 - Le BCP travaille à l'amélioration de l'intégration de l'ACS Plus dans sa fonction d'examen critique. Cela permettra d'améliorer l'évaluation qualitative et le suivi des considérations liées au genre et à la diversité dans les propositions politiques.
- L'application de la perspective de l'ACS Plus aux conseils stratégiques liés aux divers programmes du BCP, y compris la prise en compte des répercussions différentes sur les plans régional, démographique, socioéconomique et international.
- L'utilisation des données administratives et relatives à la représentation, lorsqu'elles sont disponibles, pour faire le suivi des résultats en matière de diversité associés aux processus dirigés par le BCP, par exemple pour les nominations par le gouverneur en conseil.
 - Au 31 décembre 2025, environ 1 754 personnes occupaient un poste nommé par le gouverneur en conseil au sein des tribunaux administratifs, organismes, commissions, organisations internationales et société d'État. De ce nombre, 51 % s'identifient comme femmes, 17 % comme membres d'une minorité visible, 8 % comme membres des peuples autochtones et 6 % comme personnes ayant un handicap.
- L'intégration de la recherche externe, de conseils d'experts et de données désagrégées provenant d'organismes partenaires pour éclairer l'analyse des différentes répercussions selon les groupes liés à la diversité et en quête d'équité.
- Le BCP encourage la formation sur l'ACS Plus pour tous les nouveaux employés dans le cadre des activités d'intégration, ainsi que pour les employés déjà en place afin qu'ils puissent renforcer leurs considérations intersectionnelles lorsqu'ils exercent leur fonction d'examen critique et fournissent des avis.
- Le BCP collabore avec ses partenaires fédéraux, notamment Femmes et Égalité des genres Canada, le ministère des Finances Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour favoriser l'harmonisation des considérations relatives à l'ACS Plus dans les initiatives horizontales et l'élaboration de politiques intergouvernementales.
- Le BCP continuera de soutenir la conception et l'évaluation de politiques inclusives en s'appuyant sur l'analyse de données, les méthodologies issues des sciences comportementales et sociales, et les pratiques de mobilisation inclusives.

Lorsque la collecte de données pour le suivi ou la reddition de comptes des répercussions des initiatives en matière de genre ou de diversité est impossible, le BCP continuera d'appliquer le [Cadre de l'ACS Plus](#) pour la réalisation de son mandat. En outre, des efforts continus sont déployés pour perfectionner les outils, les lignes directrices et les faits probants afin que l'on soit à

même d'intégrer aux processus décisionnels, de façon uniforme et significative, les considérations liées au genre et à la diversité.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 5 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement à « Servir le premier ministre et son Cabinet »

Le tableau 5 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévisions
Dépenses	151 752 321
Équivalents temps plein	724

Des renseignements complets sur les [finances](#) et les [ressources humaines](#) pour le répertoire des programmes du BCP figurent dans l'InfoBase du GC.

Répertoire des programmes

« Servir le premier ministre et son Cabinet » est appuyée par les programmes suivants :

- Affaires internationales et sécurité nationale
- Impact et Innovation
- Gouvernance législative et parlementaire
- Planification et opérations du Cabinet
- Affaires intergouvernementales
- Politiques sociales et économiques
- Personnel supérieur et renouvellement de la fonction publique
- Commissions d'enquête

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour la responsabilité essentielle « Servir le premier ministre et son Cabinet » se trouvent sur la page [Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière

Au cours de la dernière année, le cadre de reddition de comptes du BCP associé à sa responsabilité essentielle a été mis à jour :

Ajout d'un nouvel indicateur de résultats de l'organisme :

- Pourcentage des présidents d'un comité du Cabinet qui estiment avoir bénéficié d'un soutien adéquat sur les plans administratif, logistique et pour les séances d'information.

Modification d'un indicateur de résultats de l'organisme :

- Pourcentage des présidents d'un comité du Cabinet qui estiment que le temps alloué était adéquat pour faire avancer les priorités du gouvernement et travailler sur les affaires urgentes.

Élimination d'un indicateur de résultats de l'organisme :

- Pourcentage des documents du Cabinet officiels soumis par les ministères au BCP qui respectent le Guide pour la rédaction des mémoires au Cabinet.

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Planification de l'attribution de marchés aux entreprises autochtones](#)

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse s'acquitter de ses obligations et assurer la prestation de ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion des acquisitions.
- services de communication;
- services de gestion des finances;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services juridiques;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion et de surveillance;
- services de gestion des biens immobiliers;

Plans visant à atteindre les cibles

Cette section précise les plans élaborés par l'organisme pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

Dans le cadre de leurs efforts de modernisation en cours, les services internes du BCP offriront des services efficaces en temps opportun pour appuyer les priorités de l'organisme.

En 2026-27, le BCP continuera :

- d'assurer la gouvernance efficace des ressources financières, humaines et informationnelles;
- de travailler avec des partenaires gouvernementaux, dont le Secrétariat du Conseil du Trésor, l'École de la fonction publique du Canada et le Cercle du savoir sur l'inclusion autochtone pour soutenir les initiatives horizontales, et l'Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion dans la fonction publique fédérale;
- de soutenir les technologies de communication sécurisées pour les hauts responsables de l'ensemble du gouvernement;
- d'exécuter les opérations liées à la sécurité du BCP, au moyen d'une planification et d'une coordination intégrées de la sécurité avec des partenaires, afin de protéger les personnes, l'information et les biens et d'appuyer la continuité des activités;

- de mettre en place une nouvelle solution logicielle de gestion des cas et des améliorations aux processus connexes afin de permettre le traitement en temps opportun des demandes présentées au titre de la *Loi sur l'accès à l'information*;
- de renforcer les pratiques ministérielles de gouvernance de l'information et des données, ce qui constitue un facteur de réussite clé pour l'adoption de l'IA ainsi que pour favoriser la confiance et respecter les obligations en matière de transparence;
- de mettre en œuvre les engagements annuels liés au Plan sur l'accessibilité du BCP;
- de promouvoir l'inclusion, la diversité, l'équité et l'antiracisme dans le milieu de travail, et notamment d'utiliser des outils d'analyse de données et des données ventilées afin de déterminer les tendances, les lacunes et les possibilités, et de renforcer la représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi;
- de fournir un soutien en matière de services internes au BGP, l'organisme de service spécial (OSS) nouvellement créé du BCP.

Répondre à l'Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion au BCP

En se basant sur les travaux fondamentaux et les progrès accomplis à ce jour, le greffier du Conseil privé, le secrétaire du Conseil du Trésor et le sous-ministre des Finances ont mis sur pied un secrétariat unifié de l'inclusion, de la diversité, de l'équité et de l'antiracisme (IDEA) en juin 2025. Le Secrétariat de l'IDEA des organismes centraux continuera de travailler à la réalisation de l'[Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion](#) du greffier, à la mise en place d'une culture fondée sur les valeurs ainsi qu'à la concrétisation des priorités de toute la fonction publique en matière de réconciliation, de lutte contre le racisme, d'accessibilité, d'équité, de diversité et d'inclusion, par des démarches menées dans les trois ministères et organismes dans le but de créer une culture inclusive, d'harmoniser les initiatives et d'améliorer les débouchés pour les employés appartenant à des groupes méritant l'équité.

Le BCP utilisera la gestion du rendement des cadres pour soutenir les progrès en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Cela comprend l'analyse de données désagrégées sur l'équité en matière d'emploi pour éclairer la prise de décision (par exemple, la gestion des talents) tout en comblant les écarts de représentation.

En décembre 2025, la représentation dans les quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi révèle une augmentation globale depuis 2020 de la représentation de personnes autochtones (de 2,7 à 3,3 %), de personnes racisées (de 16,5 à 24,9 %), de femmes (de 53,9 à 57,7 %) et de personnes handicapées (de 3,2 % à 9,5 %). Au niveau de tout le BCP, la représentation des femmes et des Autochtones dépasse la disponibilité au sein de la population active (DPA) en date de décembre 2025, tandis que les personnes racisées et les personnes handicapées demeurent sous le seuil de la DPA (avec des écarts respectifs de 5 et de 22 employés). Les données ventilées montrent une hausse de la représentation des personnes noires, qui est passée de 3,4 % (29 employés) en mars 2020 à 6,2 % (66 employés) en décembre 2025.

Les domaines où les écarts de représentation demeurent importants, en particulier le groupe EC et le groupe de relève EX pour ce qui est des personnes handicapées, des personnes racisées et des peuples autochtones, nécessitent une attention continue.

Cependant, la représentation au sein de la classification de la direction (EX) s'est améliorée de mars 2020 à décembre 2025 pour les quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi. Les personnes racisées, dont la proportion est passée de 9,3 % (7 cadres) à 30,6 % (33 cadres), ont connu l'amélioration la plus importante.

Le BCP continuera à faire progresser les initiatives conformes à l'Appel à l'action, aux stratégies d'entreprise en matière de diversité et d'inclusion et aux engagements en matière de réconciliation et démontrera les progrès réalisés par des actions claires, des résultats mesurables et des rapports transparents. Cela comprend le soutien aux réseaux d'employés et les espaces sécuritaires, l'offre de possibilités de mentorat ou de parrainage aux groupes sous-représentés, et la prise en compte de perspectives diverses par le dialogue et la rétroaction.

Accessibilité et inclusion des personnes en situation de handicap au BCP

Le BCP continuera de promouvoir un milieu de travail accessible et sans obstacle au moyen de la publication et de la mise en œuvre du Plan sur l'accessibilité renouvelé du BCP pour 2026-2028 dans le cadre de ses obligations au titre de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*. Ce plan renouvelé améliore les efforts déployés au cours des trois dernières années pour veiller à ce que les employés disposent des outils, des ressources et du soutien nécessaires pour faire progresser l'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Tableau 6 : Indicateur, cible et résultat en matière de diversité et d'inclusion

Résultat escompté	Indicateur	Cible pour 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
L'effectif du BCP est représentatif de la population canadienne	Pourcentage de représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi (minorités visibles, populations autochtones, femmes et personnes handicapées) dans les groupes des cadres (EX) et de la relève EX (EX moins 1 et EX moins 2) au BCP	Égale ou supérieure à la disponibilité au sein de la population active la plus récente, ou amélioration par rapport à l'année précédente (si la disponibilité au sein de la population active n'est pas atteinte)	Mars 2027

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 7 : Ressources prévues pour atteindre les résultats en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice

Le tableau 7 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévisions
Dépenses	100 512 972
Équivalents temps plein	522

Des renseignements exhaustifs sur [les ressources financières](#) et [les ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du BCP se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Planification de l'attribution de marchés aux entreprises autochtones

En 2026-2027, le BCP prévoit atteindre sa cible d'attribution de marchés en octroyant 7% de la valeur totale de tous ses marchés à des entreprises autochtones à l'aide des mesures suivantes :

- Sensibiliser l'ensemble du personnel du BCP en offrant des séances de formation et en rappelant aux propriétaires fonctionnels qu'ils doivent envisager le recours à des fournisseurs autochtones, particulièrement dans les domaines où les marchés de biens et de services font partie des opérations courantes;
- Exiger que les propriétaires fonctionnels justifient le fait de ne pas envisager d'avoir recours à un fournisseur autochtone lorsqu'une telle capacité existe;
- Tirer parti des outils existants, tels que des marchés réservés facultatifs prévus dans la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones;
- Veiller à ce que tous les agents d'approvisionnement suivent la formation obligatoire sur les considérations autochtones en matière d'approvisionnement.

Tableau 8 : Pourcentage de contrats attribués ou qu'il est prévu d'attribuer à des entreprises autochtones

Le tableau 8 présente les résultats actuels et réels ainsi que les résultats prévus et projetés quant au pourcentage total de contrats que le ministère a attribués à des entreprises autochtones.

Champ de déclaration de 5 %	Résultats réels de 2024-2025	Résultats prévus pour 2025-2026	Résultats projetés pour 2026-2027
Pourcentage total des marchés avec des entreprises autochtones	4,8 %	7 %	7 %

Le BCP n'a pas atteint sa cible de 7 % pour 2024-2025 en raison de l'attribution de marchés chiffrés à une valeur de 32 millions de dollars dans le cadre d'un processus concurrentiel d'approvisionnement en services à l'appui du Programme de sécurité pour les candidats dans le cadre des 45^{es} élections générales, ce qui représente 45,1 % de la valeur totale des marchés passés par le BCP. En excluant cette initiative, le BCP aurait attribué 8,7 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones.

Considérations à l'échelle du ministère

Dans la présente section

- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)

Priorités gouvernementales connexes

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable des Nations

En 2026-2027, le BCP fera progresser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies dans le cadre de la Stratégie ministérielle de développement durable de 2023 à 2027 en intégrant des considérations environnementales, sociales et économiques dans ses rôles de consultation et de coordination.

Objectif de développement durable (ODD) 10 : Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et prendre des mesures pour réduire les inégalités

Le BCP fera la promotion de la réconciliation et de la prise de décisions inclusives en favorisant une culture éclairée par les histoires et les droits des autochtones par des initiatives de formation continue et de sensibilisation qui contribuent à réduire les obstacles systémiques.

ODD 12 : Réduire les déchets et passer à des véhicules zéro émission

Le BCP soutiendra les opérations durables en passant à un parc de véhicules zéro émission et en intégrant des considérations environnementales dans les achats par le biais de formations et de pratiques d'achats écologiques.

ODD 13 : Prendre des mesures relatives aux changements climatiques et à leurs impacts

Le BCP renforcera la résilience climatique de ses activités et soutiendra l'élaboration de politiques liées au climat en évaluant les risques climatiques et en identifiant les obstacles à une action climatique accrue et à une protection de l'environnement au Canada.

Plus de renseignements sur l'apport du BCP au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme à l'horizon 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable se trouvent dans [notre stratégie ministérielle de développement durable](#).

Intelligence artificielle

En 2026-2027, le BCP continuera de travailler à élargir l'utilisation responsable de l'IA au service de l'élaboration des politiques, de la bonification des capacités d'analyse et de l'amélioration de l'efficacité des activités gouvernementales. Il utilisera l'IA pour automatiser des tâches routinières et faciliter la prise de décisions, permettant ainsi au personnel de se concentrer sur les tâches stratégiques de grande valeur, contribuant directement au mandat du BCP et au programme plus vaste de renouvellement de la fonction publique. De plus, le BCP étendra ces capacités en dotant le BGP d'outils d'IA spécialisés qui l'aideront à répondre aux besoins opérationnels.

Le BCP se concentrera sur les secteurs suivants dans le but d'accroître la productivité et de soutenir l'efficacité des activités :

- **Intégration opérationnelle** : Adopter et adapter des solutions d'IA dans certains secteurs stratégiques, notamment pour la modélisation prédictive et la simulation, l'analyse qualitative et quantitative ainsi que la génération automatique de contenus
- **Analyse du renseignement** : Exploiter des outils fondés sur l'IA pour faciliter l'analyse du renseignement et être en mesure de fournir des informations plus exactes plus rapidement à la communauté du renseignement
- **Outils normalisés** : Mettre à la disposition du personnel des solutions d'IA d'entreprise améliorant le traitement des informations et les processus quotidiens

Dans le but de préparer l'organisation et son effectif à adopter l'IA de façon responsable, le BCP appliquera une vaste stratégie axée sur la connaissance et la gouvernance :

- **Amélioration des compétences et des connaissances** : Offrir des ressources de formation permettant aux employés de comprendre comment utiliser l'IA de façon prudente, efficace et éthique; il s'agit notamment de donner des cours ciblés sur la protection des renseignements personnels, les biais et la sécurité de l'information
- **Mise en commun du savoir** : Partager les leçons tirées de projets pilotes d'IA pour éclairer les stratégies d'adoption, mesurer les effets sur la productivité et promouvoir l'innovation responsable
- **Préparation et gouvernance des données** : Veiller à ce que l'utilisation de l'IA respecte les politiques, les directives et les lignes directrices du Conseil du Trésor, et à ce que des mécanismes de gouvernance adéquats soient mis en place à l'appui de la transparence, de la reddition de comptes et de la gestion des risques.

Répercussions sur la qualité de vie

La responsabilité essentielle du BCP soutient le Cadre de qualité de vie pour le Canada en faisant progresser des indicateurs clés dans quatre domaines :

- **Saine gouvernance** : Le BCP renforce la catégorie *Démocratie et institutions* en formulant des conseils impartiaux et en favorisant la transparence et la responsabilisation dans l'ensemble de la fonction publique.
- **Prosperité** : Le BCP contribue à la catégorie *Sécurité économique et difficultés financières* en offrant une analyse stratégique sur des questions telles que l'abordabilité, le logement et l'investissement étranger au Canada.
- **Environnement** : Le BCP appuie la catégorie *Intégrité écologique et gestion de l'environnement* en faisant progresser les efforts du gouvernement en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'air.
- **Société** : Le BCP fait la promotion de politiques et de pratiques inclusives en matière d'équité, d'intersectionnalité et de réconciliation et s'assure que le processus décisionnel tient compte des divers points de vue dans l'ensemble du Canada.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le [Carrefour de la qualité de vie](#) et le [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#).

Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines prévues du BCP au cours des trois prochains exercices et compare les dépenses prévues de l'exercice 2026-27 avec les dépenses réelles de l'exercice en cours et des exercices précédents.

Dans la présente section

- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [État des résultats condensé prospectif](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues du ministère de 2023-24 à 2028-29.

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 9 : Sommaire des dépenses de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 9 indique la somme d'argent dépensée par le BCP au cours des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes. Les montants de l'exercice 2025-26 sont prévus en fonction des dépenses à ce jour.

Responsabilité essentielle et services internes	Dépenses réelles de 2023-24	Dépenses réelles de 2024-25	Dépenses prévues pour 2025-26*
Servir le premier ministre et son Cabinet	121 482 862	138 737 441	141 470 277
Total partiel	121 482 862	138 737 441	141 470 277
Services internes	122 489 267	113 006 748	110 082 185
Total	243 972 129	251 744 189	251 552 462

* Prévisions pour 2025-26 au 30 septembre 2025

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

Responsabilité essentielle

Les dépenses réelles que le BCP a engagées pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles ont augmenté de 17,3 millions de dollars (14 %) de 2023-24 à 2024-25 en raison des coûts accrus associés à l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux. Cette hausse a été légèrement compensée par les

réductions de dépenses annoncées dans le budget de 2023 et les paiements rétroactifs versés aux employés en 2023-24 en raison des hausses salariales.

Les dépenses prévues ont augmenté de 2,7 millions de dollars (2 %) de 2024-25 à 2025-26, principalement en raison de la mise sur pied du BGP, de la poursuite en 2025-26 de la campagne publicitaire « Choisis le Canada » du BCP, et des travaux relatifs à la lutte du Canada contre le fentanyl. Cette hausse prévue est compensée en partie par une baisse des dépenses de 2025-2026 découlant de la fin de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux en 2024-25.

Services internes

Les dépenses réelles du BCP attribuables aux services internes ont décliné de 9,5 millions de dollars (8 %) de 2023-24 à 2024-25, en raison de la fin des travaux du rapporteur spécial indépendant et des paiements rétroactifs versés aux employés en 2023-24 pour les hausses salariales. La diminution des dépenses a été partiellement annulée par la hausse en 2024-25 des dépenses destinées à renforcer la sécurité matérielle et informatique du BCP.

Les dépenses prévues ont baissé de 2,9 millions de dollars (3 %) de 2024-25 à 2025-26, principalement en raison des coûts engagés en 2024-25 pour les indemnités parentales et de maternité et les droits à la cessation de service ou d'emploi.

Des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents se trouvent dans la [section Finances de l'InfoBase du GC](#).

Tableau 10 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 10 présente les dépenses prévues par le BCP au cours des trois prochaines années, par responsabilité essentielle et les dépenses sur les services internes.

Responsabilité essentielle et services internes	Dépenses prévues pour 2026-27	Dépenses prévues pour 2027-28	Dépenses prévues pour 2028-29
Servir le premier ministre et son Cabinet	151 752 321	148 452 105	143 575 994
Total partiel	151 752 321	148 452 105	143 575 994
Services internes	100 512 972	98 735 797	96 171 376
Total	252 265 293	247 18 902	239 747 370

Analyse des dépenses des trois prochains exercices

Responsabilité essentielle

Les dépenses consacrées aux responsabilités essentielles devraient baisser de 3,3 millions de dollars (2%) de 2026-27 à 2027-28. Cette diminution est surtout attribuable à la fin progressive des activités de construction destinées à améliorer la sécurité du BCP, la majorité des dépenses

associées à ce dossier étant engagées en 2026-2027, de même qu'aux réductions de dépenses annoncées dans le budget de 2025 (examen approfondi des dépenses). La baisse devrait toutefois être annulée en partie par les dépenses liées au BGP.

De 2027-28 à 2028-29, les dépenses devraient encore baisser de 4,9 millions de dollars (3%), principalement en raison des réductions annoncées dans le budget de 2025, qui devraient être partiellement compensées par des dépenses supplémentaires du BGP.

Services internes

On prévoit que les dépenses relatives aux services internes diminueront de 1,8 million de dollars (2%) de 2026-27 à 2027-28, puis de 2,6 millions de dollars (3%) de 2027-28 à 2028-29, surtout en raison des baisses de dépenses progressives annoncées dans le budget de 2025.

Des [informations financières plus détaillées sur les dépenses prévues](#) figurent dans la section Finances de l'InfoBase du GC.

Tableau 11 : Résumé budgétaire des dépenses brutes et des dépenses nettes prévues (en dollars)

Le tableau 11 fait le rapprochement des dépenses brutes prévues et des dépenses nettes pour 2026-2027.

Responsabilité essentielle et services internes	Dépenses brutes prévues pour 2026-27 (en dollars)	Revenus prévus déduits des dépenses pour 2026-27 (en dollars)	Dépenses nettes prévues pour 2026-27 (autorisations utilisées)
Servir le premier ministre et son Cabinet	152 511 817	(759 496)	151 752 321
Total partiel	152 511 817	(759 496)	151 752 321
Services internes	107 945 140	(7 432 168)	100 512 972
Total	260 456 957	(8 191 664)	252 265 293

Analyse du résumé budgétaire des dépenses brutes réelles et des dépenses nettes prévues

Les recettes déclarées comprennent celles qui sont décrites à l'alinéa 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elles comprennent les revenus reçus pour compenser les dépenses engagées pour la prestation de services de soutien internes, par exemple en matière de gestion financière, de ressources humaines et de services informatiques et aux fins de l'initiative Communications sécurisées pour les dirigeants nationaux.

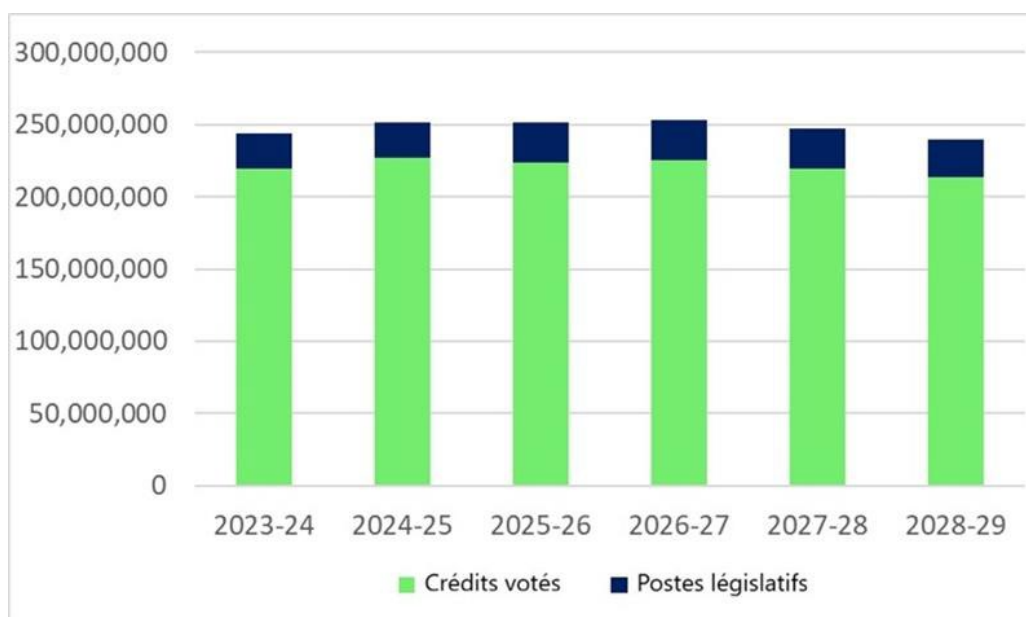
Des renseignements sur l'harmonisation [des dépenses du BCP avec les dépenses et les activités du gouvernement du Canada](#) figurent dans l'InfoBase du GC.

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Pour en savoir plus sur les autorisations de financement, consultez les [budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#).

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices

Le graphique 1 résume le financement voté et législatif du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.



Description textuelle du graphique 1 (dollars)

Exercice	Total	Crédits votés	Postes législatifs
2023-2024	243 972 129	219 369 215	24 602 914
2024-2025	251 744 189	227 242 405	24 501 784
2025-2026	251 552 462	224 099 850	27 452 612
2026-2027	252 265 293	224 349 806	27 915 487
2027-2028	247 187 902	219 761 984	27 425 918
2028-2029	239 747 370	213 605 172	26 142 198

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Le graphique des tendances de financement du BCP montre les dépenses prévues (votées et prévues par la loi) pour la période de six ans allant de 2023-24 à 2028-29. Les dépenses réelles figurant dans les comptes publics sont indiquées pour les exercices 2023-24 et 2024-25. Les données de l'exercice 2025-26 correspondent aux prévisions en date du 30 septembre 2025 et les données des exercices 2026-27 à 2028-29 représentent les dépenses prévues.

Les dépenses ont monté de 7,8 millions de dollars (3 %) en 2024-25. Cette hausse est surtout attribuable à l'augmentation des dépenses associées à l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux de même qu'à

l'amélioration de la sécurité matérielle et informatique du BCP. L'augmentation a été légèrement compensée par la réduction des dépenses découlant de la fin des paiements rétroactifs versés en 2023-24 relativement aux hausses salariales des employés, de la fin des travaux du rapporteur spécial indépendant en 2023-24 et des réductions de dépenses progressives annoncées dans le budget de 2023.

Les dépenses prévues en 2025-26 (en date du 30 septembre 2025) devraient être en légère baisse par rapport à 2024-25, soit de 0,2 million de dollars (0 %). Cette baisse est surtout attribuable à la diminution des dépenses en 2025-26 découlant de la fin de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux en 2024-25, mais elle devrait être presque entièrement annulée par les dépenses à la hausse associées au BGP et à la campagne publicitaire « Choisis le Canada » du BCP en 2025-26.

Les dépenses prévues pour 2026-27 sont en hausse de 0,7 million de dollars (0 %) par rapport aux dépenses prévues pour 2025-26. Cette légère augmentation est surtout attribuable aux dépenses prévues du BGP et aux investissements dans la sécurité du BCP. Ces augmentations devraient être compensées par les réductions de dépenses annoncées dans les budgets de 2025 et de 2023, ainsi que par la diminution des dépenses prévues pour le coût d'élections fédérales et les initiatives publicitaires en 2026-27.

Les dépenses devraient baisser de 5,1 millions de dollars (2 %) en 2027-28, surtout en raison de la fin progressive des activités de construction liées à la sécurité du BCP, la majorité des dépenses ayant été engagées en 2026-27, et des réductions de dépenses progressives annoncées dans le budget de 2025. La baisse devrait cependant être en partie annulée par la hausse prévue des dépenses associées au BGP en 2027-28.

Les dépenses devraient baisser d'encore 7,4 millions de dollars (3 %) en 2028-29, principalement en raison des réductions de dépenses progressives annoncées dans le budget de 2025, qui devraient être en partie annulées par une hausse des dépenses du BGP en 2028-29.

Pour en savoir plus sur les crédits ministériels du BCP, consultez le [budget principal des dépenses de 2026-27](#).

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu des opérations du BCP de 2025-2026 à 2026-2027.

Tableau 12 : État des résultats condensé prospectif pour l'exercice terminé le 31 mars 2027 (en dollars)

Le tableau 12 résume les charges et les revenus affectant le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts pour la période de 2025-26 à 2026-27. Les montants prévus et projetés dans le présent état des opérations ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants prévus et projetés qui sont présentés dans d'autres sections du Plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Renseignements financiers	Résultats prévus pour 2025-26	Résultats projetés pour 2026-27	Différence (prévus moins projetés)
Total des charges	289 453 355	293 248 181	3 794 826
Total des revenus	7 834 481	8 170 387	335 906
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	281 618 874	285 077 794	3 458 920

Analyse des résultats prévus et projetés

Les dépenses prévues pour 2026-27 sont supérieures de 3,4 millions de dollars aux dépenses prévues de 2025-26, principalement en raison des dépenses accrues du BGP et des investissements dans la sécurité du BCP. Cette hausse devrait toutefois être presque entièrement compensée par les réductions de dépenses annoncées dans les budgets de 2025 et de 2023, en plus de la baisse des dépenses prévues liées aux élections fédérales et aux initiatives publicitaires en 2026-27.

Un [état des opérations prospectif plus détaillé et des notes afférentes pour 2026-27](#), notamment un rapprochement des résultats d'exploitation nets avec les autorisations demandées, se trouvent sur le site Web du BCP.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2023-24 à 2028-29.

Tableau 13 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 13 fournit un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, associées aux responsabilités essentielles et aux services internes du BCP pour les trois derniers exercices. Les ressources humaines pour l'exercice sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilité essentielle et services internes	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2023-24	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2024-25	Nombre d'équivalents temps plein prévus pour 2025-26*
Servir le premier ministre et son Cabinet	682	748	723
Total partiel	682	748	723
Services internes	664	585	526
Total	1346	1333	1249
* Prévisions pour 2025-26 au 30 septembre 2025			

Analyse des ressources humaines pour les trois derniers exercices

Responsabilité essentielle

L'augmentation du nombre d'équivalents temps plein (ETP) associés aux responsabilités essentielles entre 2023-24 et 2025-26 est associée à la mise sur pied du BGP en 2025-26. Cette hausse est partiellement compensée par une baisse des ETP découlant des réductions de dépenses annoncées dans le budget de 2023, de la fin des travaux de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux en 2024-25, des 45^{es} élections générales fédérales du 28 avril 2025 et de la période de transition qui les ont suivies ainsi que du transfert du Secrétariat de la protection civile au ministère de la Sécurité publique en 2024-25.

Services internes

La baisse des dépenses associées aux services internes entre 2023-24 et 2025-26 s'explique par les 45^{es} élections générales fédérales du 28 avril 2025 et la période de transition qui les ont suivies ainsi que par les réductions de dépenses annoncées dans le budget de 2023.

Tableau 14 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 14 présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein, pour les responsabilités essentielles et les services internes du BCP prévus au cours des trois prochains exercices.

Responsabilité essentielle et services internes	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2026-27	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2027-28	Équivalents temps plein prévus 2028-29
Servir le premier ministre et son Cabinet	724	666	657
Total partiel	724	666	657
Services internes	522	492	488
Total	1246	1158	1145
*Les ETP indiqués sont calculés après les réductions annoncées dans le budget de 2025 et les hausses de dotation planifiées pour 2026-27			

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

Responsabilité essentielle

La baisse globale de 67 ETP prévus de 2026-27 à 2028-29 pour les responsabilités essentielles est surtout attribuable aux réductions de dépenses annoncées dans le budget de 2025.

Services internes

La baisse globale de 34 ETP prévus de 2026-27 à 2028-29 pour les services internes est surtout attribuable aux réductions de dépenses annoncées dans le budget de 2025.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Des renseignements sur la stratégie de développement durable du BCP sont disponibles sur le [site Web du BCP](#).

Dépenses fiscales fédérales

Le Plan ministériel du BCP ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).

Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Renseignements ministériels

Profil du ministère

Ministres de tutelle :

Le très honorable Mark Carney, premier ministre du Canada

L'honorable Dominic LeBlanc, président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada–États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne

L'honorable Steven MacKinnon, ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes

L'honorable Joël Lightbound, ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec

Administrateur général : Michael Sabia, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet

Portefeuille ministériel : Bureau du Conseil privé

Instruments habilitants : Décret C.P. 1940-1121

Année de constitution ou de création : 1867

Coordonnées du ministère

Adresse postale : Bureau du Conseil privé, 85 rue Sparks, bureau 1000, Ottawa, Ontario, K1A 0A3

Numéro de téléphone : 613-957-5153 (9 h-17 h, HE)

Adresse courriel : info@pco-bcp.gc.ca

Sites Web :

Bureau du Conseil privé – <https://www.canada.ca/fr/conseil-prive.html>

Greffier du Conseil privé – <https://www.canada.ca/fr/conseil-prive/organisation/greffier.html>

Compte X (Twitter) : Greffier du Conseil privé – <https://x.com/ConseilPriveCA>

Définitions

Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) (Gender-based Analysis Plus [GBA Plus])

Est un outil analytique servant à l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. Il s'agit d'un processus permettant de comprendre qui est impacté par l'enjeu ou l'occasion abordée par l'initiative; de déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée aux différents besoins des personnes les plus impactées; de même que d'anticiper et de lever les obstacles empêchant d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre), pour prendre en compte d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

L'utilisation de l'ACS Plus implique d'adopter dans notre travail une approche qui tienne compte du genre et de la diversité. Prendre en compte tous les facteurs identitaires intersectionnels dans le cadre de l'ACS Plus, pas seulement le sexe et le genre, est un engagement du gouvernement du Canada.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des ministères ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Autorisations non budgétaires comprenant des opérations sur l'actif et le passif pour des prêts, des placements et des avances ou des comptes à fins déterminées, établis en vertu de lois particulières ou d'autorisations non législatives dans le budget des dépenses et ailleurs. Les opérations non budgétaires sont les dépenses et les recettes liées aux créances et aux obligations financières du gouvernement à l'égard de parties extérieures. Les opérations non budgétaires sont des dépenses et des recettes liées aux créances du gouvernement envers des tiers et à ses obligations à l'égard de ces derniers. Les opérations non budgétaires incluent l'ensemble des opérations portant sur les prêts, les investissements et les avances de fonds; en comptant et en comptes débiteurs; en fonds publics reçus ou perçus à des fins admises; et tout autre actif et passif. Les autres biens ou obligations, qui ne sont pas définis de façon précise dans les codes d'autorisations G à P, doivent être enregistrés sous un code R, qui est le code d'autorisation résiduel pour tous les autres biens et obligations.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait au Plan ministériel et au Rapport sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

entreprise autochtone (Indigenous business)

Les exigences relatives à la vérification des entreprises autochtones aux fins du Rapport sur les résultats ministériels sont présentées sur le site Web de Services aux Autochtones Canada ([Cible minimale obligatoire de 5 % d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones](#)).

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'un ministère, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux ministères fédéraux ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorités gouvernementales (government priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2026-2027, les priorités gouvernementales sont les thèmes généraux décrivant le programme du gouvernement dans le [discours du Trône de 2025](#).

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère qui décrit la manière dont il organise ses ressources pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence attribuable en partie aux activités d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence du ministère.

résultat ministériel (departmental result)

Effet ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.